Image not found or type unknown

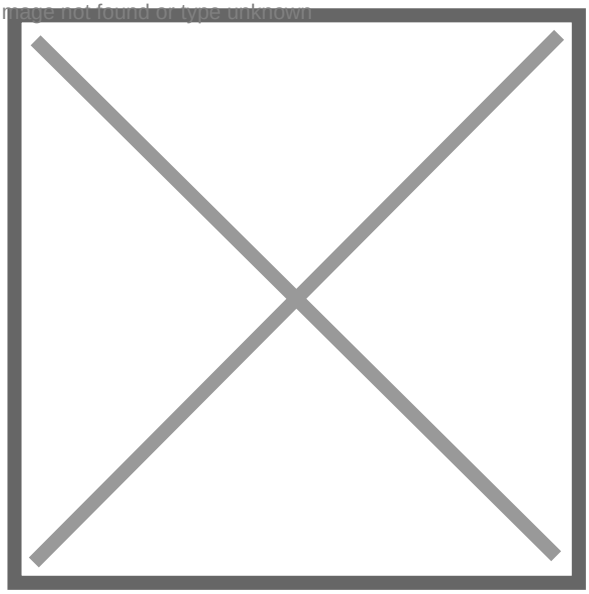

Resiliation abonnement canal plus

Par **bennji**, le **30/06/2010** à **17:23**

Bonjour,

J'ai une ancienneté de 4 ans a canal + et 3 ans a canal sat et je souhaiterais résilier canal plus seulement (pas canalsat).

Ils me disent que je peux pas avant la date aniversaire (le 30 avril 2011) mais pourtant je sais que c'est possible car ma banque, la caisse d'epargne, a essayé de me vendre leur service juridique a 5e par mois et m'a dis que par exemple ils pouvaient me desabonner a canal quand je voulais.
Donc c'est possible.
Mais je veux pas lacher l'abonnement canal pour prendre un autre abonnement mensuel a la caisse d'epargne alors que je ne demande qu'une prestation...

Quel argument dois-je faire valoir pour mettre un terme a mon abonnement canal plus rapidement? comment je dois m'y prendre?
au telephone ils ne veulent rien savoir...

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés